

#23 LA CREUSE

LE MAGAZINE n°81

Magazine
d'information
du Conseil
départemental
de la Creuse

Juillet / Août /
Septembre
2021



(DOSSIER) 07

Le défi de l'eau potable

12

(COLLECTIVITÉ)

La nouvelle Assemblée
Départementale

14

(INFRASTRUCTURES)

Priorité
à la mobilité

16

(COLLÈGES/SPORTS)

Chèq'Collèges



www.creuse.fr

la CREUSE
e Département

(CLIC-CLAC)

Distribution du « Kit rentrée »
aux élèves de 6^e dans les collèges



Nouveau succès pour la 3^{ème} édition du Festival
« Musique à la Source »



Ça a plané en Creuse avec le Championnat du Monde
de Planeur du 7 au 21 août



Arrivée creusoise le 17 août dernier, à Sainte-Feyre,
pour le Tour du Limousin

Tournage de la saison 2
« Un Trésor dans mon département »



L'Hôtel du Département attire toujours
autant de visiteurs chaque été

La Fée des Bois retissée par l'Atelier Bernet
après 4 ans de travail



(SOMMAIRE)

(DANS LE RÉTRO
& DANS LE VISEUR)

04

(CREUSONS PLUS LOIN)

Le défi
de l'eau potable

07

(LA QUESTION À CREUSER)

Comment faire
des éc-eau-nomies ?

11

(COLLECTIVITÉ)

La nouvelle Assemblée
Départementale

12

(INFRASTRUCTURES)

Priorité
à la mobilité

14

(COLLÈGES/SPORTS)

- Le sport et la culture
en chèque
- Retour de course olympique
pour l'ambassadeur
creusois

16

(CULTURE)

- Des Mômes à la Page 2.0
- Fondation du Patrimoine

18

(LIBRE EXPRESSION)

La tribune des groupes

19

EDITO



Le 27 juin dernier, vous avez renouvelé votre confiance à la majorité départementale, vous l'avez même confortée.

La faible participation à ces élections interroge sur les motivations de certains à refuser d'exercer ce droit démocratique, notamment chez les jeunes ; quand d'autres, dans des pays qui jouxtent l'Europe, aimeraient bien pouvoir jouir de ce droit pleinement.

Cependant, cette abstention ne doit pas retirer du crédit à ceux qui ont choisi de s'exprimer. Au nom de tous mes collègues, je vous remercie très sincèrement pour l'honneur que vous nous faites. A nous de démontrer que l'action politique et publique a du sens et qu'elle accompagne, par ses décisions, votre quotidien.

Ce nouveau mandat enclenche évidemment une nouvelle séquence. Nous accueillons de nouveaux élus, nous préparons de nouveaux projets pour répondre aux enjeux structurels qui demeurent.

Comme vous pourrez le découvrir dans ce magazine, il en va de l'eau potable ; cet or bleu dont nous devons préserver la qualité. Le Conseil départemental se tient aux côtés des acteurs de terrain, pour ensemble travailler à une gestion durable de cette ressource naturelle si précieuse.

Priorité aussi à la mobilité avec la fin de plusieurs chantiers d'envergure : la réfection du Pont de Crozant, lien entre les départements de l'Indre et de la Creuse ; l'éco-chantier de la RD990 entre Chénérailles et Cressat ou encore la nouvelle aire de co-voiturage de La Souterraine.

Enfin, pour accompagner les bonnes résolutions de la rentrée, le Conseil départemental propose cette année une aide financière à tous les collégiens, pour le choix de leurs activités extra-scolaires. Le « Chèq'Collèges », qui leur a été distribué le jour de la rentrée, permettra de participer au financement des adhésions, licences et autres frais d'inscription pour les activités physiques ou artistiques des enfants.

Nous avons tous hâte de retrouver un peu de normalité dans notre quotidien. D'ici là, sachons continuer à prendre soin de nous-mêmes et des autres.

Bel automne à toutes et tous,

Sincèrement,

Valérie SIMONET

Présidente du Conseil départemental de la Creuse

SCANNEZ et
DECOUVREZ →



www.opn.to/a/QR-Unitag
Téléchargez l'application Unitag
QR Code Scanner pour lire ce QR Code.



RETROUVEZ LE MAGAZINE EN LIGNE SUR

www.creuse.fr + + +

Magazine édité par
le Conseil départemental

Hôtel du Département - BP 250
23011 GUERET Cedex

Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23

Site internet : www.creuse.fr

Dépôt légal : à parution - ISSN 1632-9864

La réalisation de ce magazine a coûté 0,47 €
par habitant

Directeur de la publication : Valérie SIMONET

Responsable de la rédaction : Philippe BOMBARDIER

Textes : Mélanie HEURTEAU / Pauline RAPINAT /
Service Environnement

Crédits photos : CD23 / I.STOCK / FREEPIK / A. OVERTON /
J-P TOUMAZET / J. SCHUERMANS / J. FRÉCHURET ZAPATA

Maquette / mise en page : Lydie VIALATOU

Impression : Fabrègue Imprimeur
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

Distribution : LA POSTE

Tirage : 62 500 exemplaires



(DANS LE RÉTRO)

SPORTS

Une Grande Traversée à VTT

Le Conseil départemental mène, depuis plusieurs années, une politique dynamique autour de l'activité cycliste. C'est ainsi que, depuis juin dernier, la Grande Traversée VTT de la Creuse agrandit l'offre de randonnée cycliste.



Après le Tour de la Creuse à vélo, le Département lance, en partenariat avec Creuse Tourisme et le Comité Creuse de la Fédération Française de Cyclisme (FFC),

la Grande Traversée VTT de la Creuse (GTVTT). L'aménagement de ce circuit, long de plus de 700 km, se fera progressivement de 2021 à 2024. Mis en service le 1^{er} juin dernier, le premier tronçon offre un parcours de 268 km, reliant La Souterraine au tour VTT des Monts de Guéret. Labellisé par la FFC, l'itinéraire comporte un balisage et une signalétique spécifiques et normés. De plus, il propose une offre de services adaptée : hébergement, restauration, ... Le second tronçon est d'ores et déjà en préparation. Il permettra de rallier Guéret à Aubusson au printemps 2022.

On balise à l'Etang des Landes

En Creuse, les aficionados de la randonnée n'ont que l'embaras du choix : Grande Randonnée (GR), Grande Randonnée de Pays (GRP), ou Promenade & Randonnée (PR)... il y en a pour tous. Des itinéraires de toute nature pour lesquels le Conseil départemental assure l'entretien et le balisage. C'est pourquoi, voilà quelques semaines, sur le site emblématique de l'Etang des Landes, les techniciens randonnée pédestre du Département et les bénévoles du

Comité Départemental de la randonnée pédestre ont procédé à la mise à jour du balisage du circuit ad hoc. Ce sentier permet de faire le tour complet de l'Etang des Landes, soit une boucle de 7 km. Classé « PR », il est reconnaissable par une signalétique bien distincte, matérialisée le plus souvent d'un trait jaune. Il aura ainsi fallu une bonne journée pour sillonner ce sentier, pinceau et peinture jaune à la main, à l'affût des anciennes balises à rafraîchir ou supprimer.

AGRICULTURE



La Creuse en Capitale régionale

Les 21 et 22 mai, la Creuse a exporté ses spécialités au marché de producteurs organisé par l'AANA (Agence de l'Alimentation de Nouvelle-Aquitaine), place des Quinconces à Bordeaux. C'est avec la Chambre d'Agriculture que le Conseil départemental a décidé de s'associer, pour représenter le territoire dans la « capitale » régionale. Pour l'occasion, des producteurs et artisans avaient fait le déplacement : la ferme de Lavaurette, le Rucher Creusois, le Pré creusois et Lou Creuse. Des gâteaux « Le Creusois » étaient également présents sur les étals afin de conquérir les papilles bordelaises. Une opportunité de promouvoir le territoire dans cette grande région, tant en matière de savoir-faire, que d'offre culturelle et touristique.

(DANS LE RÉTRO)

ENVIRONNEMENT

Les brebis ont du mordant

Une fois n'est pas coutume, les brebis ont retrouvé les landes de la Vallée de la Creuse pour une nouvelle saison de pâturage. Depuis le printemps, un troupeau de 70 brebis a ainsi pu goûter aux graminées, ronces ou encore genêts des landes à bruyères, le tout sous la surveillance de Morgan Amagat et de ses deux chiens. Une initiative menée depuis 2015 par le Département, et avec l'appui du Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin de l'époque, pour reconquérir des espaces naturels dominés par un boisement spontané. Un projet pérennisé depuis, qui s'étend sur les communes d'Anzême, du Bourg d'Hem et de Champsanglard, mais également du



côté de Fresselines et Crozant, pour une durée de seize semaines. Outre sa dimension naturaliste, le pâturage itinérant permet de rouvrir des paysages, de les rendre plus attractifs et

de les animer en période estivale.

+ D'INFOS : retrouvez les brebis en vidéo sur **la chaîne youtube** du Département

Nouvelle observation à l'Étang des Landes



À u printemps, les agents de la Réserve Naturelle ont observé une nouvelle espèce : le Fuligule nyroca (*Aythya nyroca*). Il s'agit d'un canard très peu courant en France, qui niche sur les étangs peu profonds bordés de roselières

et dotés d'une végétation aquatique abondante. Il consomme des graines, des racines, des plantes mais également des invertébrés. Rarissime en France, moins de 10 couples se reproduisent chaque année, principalement dans les Dombes et en Camargue. En Limousin, le Fuligule nyroca est très peu observé et la majorité des données provient de la Réserve Naturelle de l'Étang des Landes. Mais même ici, il n'est pas possible de voir cette espèce tous les ans. Or cette année, 2 à 3 individus ont stationné à la Réserve à partir du mois d'avril. L'espèce avait également été observée en 2020 sur le site en période de nidification mais sans reproduction constatée.

COLLÈGES

C'est reparti pour une nouvelle année

Ils étaient 4 200 collégiens à reprendre le chemin de l'école il y a quelques semaines. 4 200 collégiens dont plus de 1 000 qui ont fait leur entrée en 6^{ème}. Pour les accompagner dans cette nouvelle étape de leur scolarité, le Conseil départemental a décidé, cette année encore, de renouveler son opération « Kit Rentrée 6^{ème} ». Ainsi, chaque nouvel élève de 6^{ème} a reçu un dictionnaire, une calculatrice scientifique et une clef USB. De quoi démarrer ce nouveau cycle !

(DANS LE VISEUR)

CULTURE

**Coquelicontes
2021**

Le Festival Coquelicontes revient cette année, du 29 septembre au 10 octobre. L'Hôtel du Département, à Guéret, vous donne rendez-vous, le jeudi 7 octobre, dès 18h00, pour le spectacle « Perché » d'Olivier Ponsot.

Entrée libre et gratuite

CONCOURS

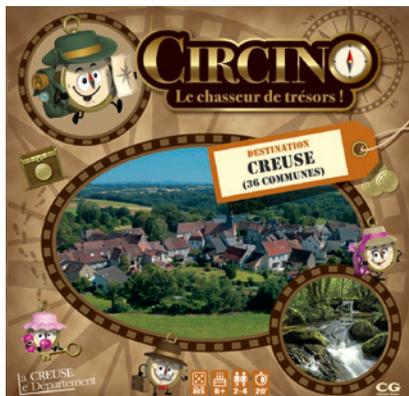
**La Creuse
sur un plateau... de jeu**

Et si vous (re)découvriez la Creuse en vous amusant ? C'est ce que vous propose le jeu de société « Circino, le chasseur de trésors » à travers un tour (non exhaustif) de 36 communes. Un jeu intergénérationnel, sans questions et sans connaissances particulières. But du jeu : retrouver les 2 pastilles « objectif » en allant fouiller dans les coffres avec, comme seules armes, le dé et votre sens de l'aventure (mémoire).

D'Evaux-les-Bains à La Souterraine, en passant par Guéret, Aubusson, Moutier-d'Ahun, Saint-Georges-Nigremont, ... c'est une véritable chasse aux trésors qui vous attend !

« Circino, le chasseur de trésors » - Disponible en octobre 2021 au prix de 24,95 €.

Toute la liste des points de vente est à retrouver dans l'espace « Où trouver le jeu ? » sur le site www.creacomgames.com



JEU-CONCOURS > 6 JEUX À GAGNER < « CIRCINO, LE CHASSEUR DE TRÉSORS »

Et en attendant la sortie officielle du jeu, le Département vous propose de gagner votre jeu ! *

Pour ce faire, il vous suffit de répondre à la question ci-après :

- Soit en jouant en ligne via notre site www.creuse.fr
- Soit en remplissant et retournant le bulletin ci-dessous à : Conseil départemental de la Creuse / Jeu-concours magazine 81 / BP 250 / 23011 Guéret cedex, **avant le vendredi 15 octobre 2021**, cachet de La Poste faisant foi.

Combien de communes compte le département de la Creuse ? 256 260 263

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : Mail :

* les gagnants seront tirés au sort parmi les bonnes réponses. Les lots devront être récupérés au siège du Conseil départemental à Guéret, il ne pourra pas être procédé à un envoi postal. Le règlement complet du jeu est disponible en ligne sur www.creuse.fr ou sur demande auprès du service communication 05 44 30 23 24. Toutes les informations collectées sur les bulletins papier ou via le formulaire en ligne sur le site www.creuse.fr sont destinées uniquement au Conseil départemental. Ces données ne seront, en aucun cas, cédées à un tiers ou utilisées à des fins commerciales ou de démarchage. Conformément à la Loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant.

(CREUSONS PLUS LOIN)

Le défi de l'eau potable

Ayant de faibles stockages d'eau en sous-sol, la Creuse est très dépendante de la pluviométrie. Avec le changement climatique, garantir un accès à l'eau potable devient un véritable enjeu.



« Faire face aux besoins en eau potable de tous les Creusois, dans les années à venir, est un défi

que le Département s'attache à relever en concertation étroite avec les acteurs du territoire, notamment au travers du Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable. »

Thierry GAILLARD

5^{ème} Vice-Président en charge des Ressources Humaines et du développement durable



L'eau, une ressource fragile

Face à la récurrence des périodes d'étiage, la problématique de l'eau fait, de plus en plus, résonance. Conscient des enjeux que représente l'accès à l'eau pour tous et partout, le Conseil départemental se mobilise et agit.

Comme d'autres zones montagneuses, la Creuse, et plus généralement le Limousin, possède un sol granitique, donc imperméable, ne permettant qu'un faible stockage de l'eau sous forme de nappes d'accompagnement des rivières, zones humides et fissures. Seul le secteur de Gouzon, constitué d'un bassin sédimentaire, bénéficie d'une petite nappe phréatique. L'approvisionnement se fait donc principalement au niveau des sources et rivières.

Historiquement régulièrement arrosé, notre département a connu, ces dernières années, d'importants déficits pluviométriques. Certaines collectivités se sont ainsi retrouvées, pour la première fois, confrontées à un manque d'eau et ont dû mettre en place des mesures palliatives comme la rotation de camions-citernes. Ce fut le cas à Gioux en 2018 et Gouzon en 2019.

Avec le changement climatique, le phénomène risque de s'accroître dans les années à venir, entraînant une

réduction des ressources disponibles ainsi qu'une modification de leur répartition sur le territoire.

Apporter une réponse collective

Cette réduction, en Creuse, impacte non seulement l'alimentation en eau potable mais également le secteur agricole, prépondérant sur notre territoire.

Dans ce contexte, le Conseil départemental œuvre pour rassembler les acteurs de l'eau et les usagers, et mettre en place un ensemble de solutions. De même, il souhaite renforcer son partenariat avec la Chambre d'Agriculture pour mieux accompagner les exploitations agricoles. En ce sens, une étude est actuellement en cours. Il s'agirait d'alimenter ponctuellement du bétail, sans impact qualitatif ou quantitatif sur les cours d'eau, en exploitant les altérites, roches dégradées constituant des réservoirs d'eau de qualité mais en petite quantité et à faible profondeur.

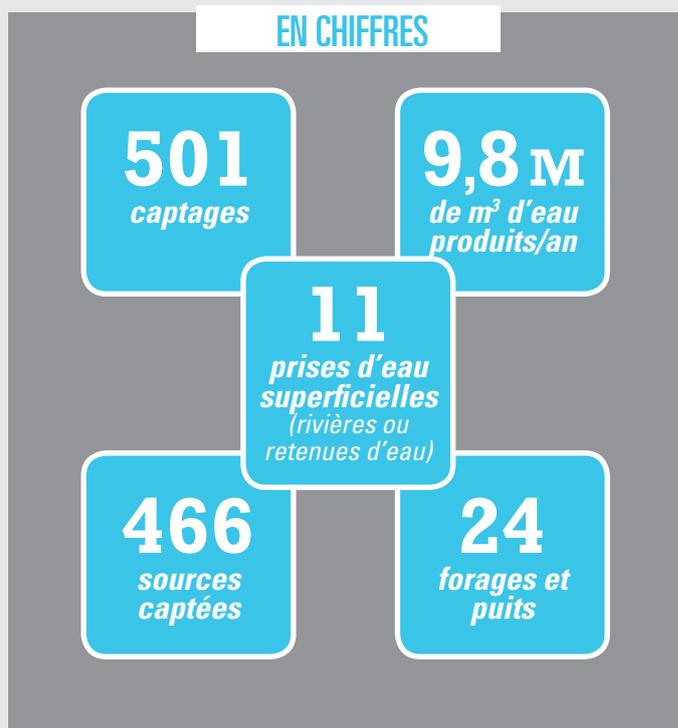
Un enjeu pour la prochaine décennie

A horizon 2028, dans notre département, le besoin moyen en eau potable sera de 30 175 m³/j (sans considérer l'abreuvement du bétail), avec un besoin de pointe de 58 500 m³/j. Les capacités de prélèvement, estimées à 46 050 m³/j à l'été, ne permettront donc pas de couvrir les besoins journaliers de pointe.

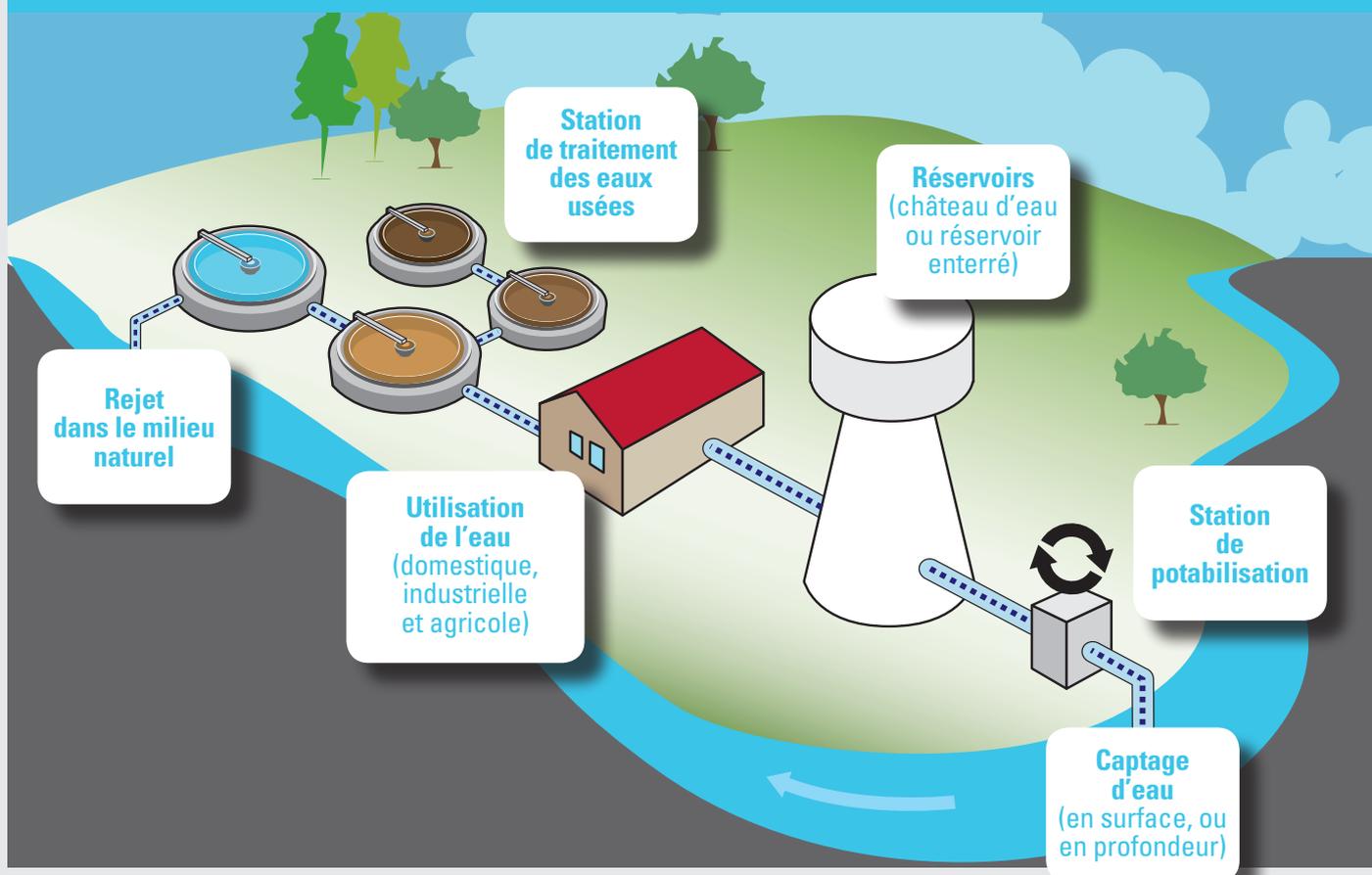
Au travers de son Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable, le Conseil départemental entend :

- Protéger la ressource : reconquérir la qualité de l'eau des 3 captages prioritaires, assurer des contrôles réguliers et une maintenance adaptée des ouvrages de prélèvement,...
- La sécuriser qualitativement : créer de nouvelles prises d'eau, mettre en place des interconnexions,...
- La sécuriser quantitativement : optimiser la fonction des stations de traitement, créer de nouvelles stations, mettre en place des stations de neutralisation / reminéralisation

L'ensemble de ces travaux est estimé à 56 M€.



Circuit domestique de l'eau



Comment faire des éc-eau-nomies ?

L'eau est un bien rare qu'il faut savoir préserver. Chacun, à sa façon, peut adapter des gestes du quotidien pour limiter la surconsommation.

La légende du colibri :

D'après une légende amérindienne, il y eut un jour un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul, un petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces quelques gouttes d'eau que tu vas éteindre ce feu ! »

Et le colibri lui répondit « Je le sais, mais je fais ma part ».

LE SAVIEZ-VOUS ?

Je peux réduire ma consommation d'eau en réfléchissant à mes achats, car l'eau est très utilisée dans la fabrication de produits :

- 1 pantalon en jean = la consommation d'eau d'une famille de 4 pendant 3 semaines
 - 1 kg de papier : 500 L
 - 1 kg de sucre : entre 300 et 400 L
 - 1 kg de ciment : 35 L

La consommation d'eau au quotidien (nombre de litres utilisés pour chaque action)



Tirer la chasse d'eau :
6 à 12 L



Lancer un lave-vaisselle :
10 à 30 L



Lancer une machine
à laver le linge : **60 L**



Prendre une douche :
60 à 80 L



Prendre un bain :
150 à 200 L

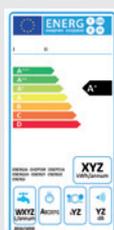
Les gestes que je peux adopter pour réduire ma consommation d'eau à la maison

• Installer des **réducteurs de débit** (ou mousseurs) sur les robinets

• Remplir au maximum son lave-vaisselle ou son lave-linge avant de lancer un cycle

• Choisir un électroménager **peu consommateur** en eau (et en électricité)

• Equiper son évier d'un **robinet thermostatique**



Salon/salle à manger

Chambre/bureau

Cuisine

Salle de bain/sanitaires

Chambre

• Réparer les fuites d'eau. Une chasse d'eau qui fuit peut consommer jusqu'à 600 L d'eau par jour et un robinet, 120 L par jour

• Equiper ses toilettes d'une **double chasse**

• Privilégier **la douche** au bain (5 minutes maximum par douche)

• Fermer le robinet lors du brossage des dents ou du lavage des mains, ou du savonnage sous la douche (ou utiliser un stop douche)

• A l'extérieur •

- > Eviter l'arrosage de sa pelouse
- > Privilégier le lavage des voitures en station
- > Pailler son potager pour maintenir l'humidité dans le sol
- > Sélectionner des **plantes adaptées** à la sécheresse
- > Installer des **récupérateurs d'eau** de pluie

(COLLECTIVITÉ)

La nouvelle Assemblée Départementale

Les 30 Conseillers départementaux ont été élus les 20 et 27 juin derniers. S'en est suivie le 1^{er} juillet, la Plénière d'investiture, afin d'élire le ou la Président(e) ainsi que les Vice-Président(e)s. Valérie SIMONET a été réélue Présidente du Conseil départemental.



Conseiller départemental
de GOUZON

1^{er} Vice-président

**Patrice
MORANÇAIS**

en charge du retour
à l'emploi, de l'insertion
et du logement



Conseillère départementale
d'AHUN

2^{ème} Vice-présidente

**Catherine
DEFEMME**

en charge de l'accueil,
de l'attractivité
et de la culture



Présidente

Valérie SIMONET

Conseillère départementale
d'AUZANCES



Conseiller départemental
de BOUSSAC

3^{ème} Vice-président

**Franck
FOULON**

en charge
de la modernisation
de l'action publique,
des finances
et des bâtiments



Conseillère départementale
de GOUZON

4^{ème} Vice-présidente

**Marie-Christine
BUNLON**

en charge de la vie
collégienne et étudiante
et des sports



Conseiller départemental
d'AHUN

5^{ème} Vice-président

**Thierry
GAILLARD**

en charge
des Ressources Humaines
et du développement
durable



Conseillère départementale
de DUN-LE-PALESTEL

6^{ème} Vice-présidente

**Hélène
FAIVRE**

en charge
du numérique
et des mobilités



Conseiller départemental
d'AUBUSSON

7^{ème} Vice-président

**Valéry
MARTIN**

en charge des politiques
territoriales



Conseillère départementale
d'EVAUX-LES-BAINS

8^{ème} Vice-présidente

**Marie-Thérèse
VIALLE**

en charge
de l'Autonomie



Conseillère départementale
d'AUBUSSON

9^{ème} Vice-présidente

**Laurence
CHEVREUX**

en charge
de l'enfance,
de la famille et
de la santé



Conseiller départemental
de SAINT-VAURY

**Philippe
BAYOL**



Conseiller départemental
de GUÉRET 2

**Eric
BODEAU**



Conseiller départemental
de GUÉRET 1

**Thierry
BOURGUIGNON**



Conseillère départementale
de LE GRAND-BOURG

**Delphine
CHARTRAIN**



Conseillère départementale
de GUÉRET 2

**Mary-Line
COINDAT**



Conseiller départemental
de DUN-LE-PALESTEL

**Laurent
DAULNY**



Conseiller départemental
de LA SOUTERRAINE

**Patrice
FILLOUX**



Conseillère départementale
de LA SOUTERRAINE

**Marie-France
GALBRUN**



Conseillère départementale
de BOUSSAC

**Catherine
GRAVERON**



Conseillère départementale
de BOURGANEUF

**Marinette
JOUANNETAUD**



Conseiller départemental
de LE GRAND-BOURG

**Bertrand
LABAR**



Conseiller départemental
de FELLETIN

**Jean-Luc
LÉGER**



Conseiller départemental
de BOURGANEUF

**Jean-Jacques
LOZACH**



Conseiller départemental
de BONNAT

**Guy
MARSALEIX**



Conseillère départementale
de SAINT-VAURY

**Armelle
MARTIN**



Conseillère départementale
de FELLETIN

**Renée
NICOUX**



Conseillère départementale
de GUÉRET 1

**Isabelle
PÉNICAUD**



Conseillère départementale
de BONNAT

**Hélène
PILAT**



Conseiller départemental
d'AUZANCES

**Jérémie
SAUTY**



Conseiller départemental
d'EVAUX-LES-BAINS

**Nicolas
SIMONNET**

(INFRASTRUCTURES)



Pont de Crozant



“ 11 M€ dédiés à la voirie en 2021, c'est 15% de plus qu'en 2020. Cette volonté d'augmenter notre investissement s'appuie sur deux objectifs : soutenir l'emploi et améliorer la mobilité quotidienne des Creusois. ”

Hélène FAIVRE
6ème Vice-Présidente en charge
du numérique et des mobilités

Priorité à la mobilité

Ces derniers mois ont été rythmés par de nombreux chantiers d'envergure sur la voirie départementale. Des investissements nécessaires pour le Conseil départemental afin de faciliter les mobilités et assurer la sécurité et le confort des usagers.

Avec 1,5 M€ supplémentaires votés au Budget Prévisionnel 2021 (par rapport à 2020), le Département consacrera, cette année, 11 M€ aux travaux routiers. Cette hausse répond, d'une part, aux priorités d'investissement définies depuis 2015, parmi lesquelles la voirie, et d'autre part, à la volonté de la collectivité, depuis la crise sanitaire, de soutenir l'économie locale. Pour rappel, à la sortie du premier confinement, le Conseil départemental avait mobilisé 2,9 M€ pour soutenir les acteurs économiques du territoire, que ce soit en augmentant ses propres investissements par la réalisation de travaux supplémentaires,

ou au travers des dispositifs d'accompagnement aux entreprises mis en place par les intercommunalités.

Un pont neuf pour Crozant

Cette volonté s'est traduite par la mise en œuvre de chantiers d'envergure dès l'automne 2020. D'octobre 2020 à juin 2021, le pont de Crozant qui relie la ville éponyme à Saint-Plantaire, dans l'Indre, a été entièrement refait*. Détruit en 1944, puis reconstruit en 1952, l'ouvrage d'art nécessitait une rénovation d'ampleur. Situé dans une zone touristique, ce pont supporte près de



1 000 véhicules par jour en période estivale. Les travaux ont donc été conduits en tenant compte de la saison touristique et de l'activité économique locale, toutes deux dépendantes du réseau routier. Cette opération, cofinancée par les Conseils départementaux de la Creuse et de l'Indre, aura coûté 3 M€.

Un éco-chantier pour la RD990

Côté route, c'est la RD990, pour sa portion située entre Chénéraillles et le carrefour avec la RD53 à proximité de Cressat Gare, qui a fait « bitume neuf ». La réfection avec élargissement de ces 3,5 km aura demandé 4 mois et demi de travaux et mobilisé 2,5 M€. Des travaux réalisés en mode « éco-chantier » avec le recours à des techniques et matériaux permettant de minimiser les coûts et les impacts environnementaux :

- Intégration de 30% d'agrégats issus du rabotage de l'ancienne chaussée
- Utilisation d'un bitume présentant des performances mécaniques réduisant le nombre de couches de chaussée.

Le résultat est une consommation moindre de matière première, d'énergie

et de rotation de camions (bilan carbone).

De même, les haies en limite de parcelles qui ont dû être arrachées pour permettre l'élargissement de la chaussée, seront replantées cet automne, en accord avec les propriétaires concernés. La route est rouverte à la circulation depuis le 30 juillet.

Et une nouvelle aire de co-voiturage

Avec une nouvelle aire de co-voiturage à La Souterraine, la Creuse compte désormais 5 aires aménagées au compteur. Initiée dans une démarche de développement durable, la réalisation de ces sites vise également à améliorer la mobilité quotidienne des Creusois en favorisant le développement des pratiques collectives de transport.

Située au niveau de l'échangeur 54, dans le sens La Souterraine-Guéret, l'aire propose 18 places de stationnement dont 2 pour les personnes à mobilité réduite.

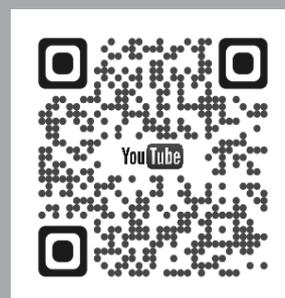
Pour la réalisation de ce chantier de 40 000 €, le Département a veillé au réemploi des matériaux du site dans une démarche de valorisation.

OBJECTIF FIBRE 2024

Le chantier de la fibre avance ! Alors qu'il y a encore 5 ans de cela, la Creuse ne devait pas escompter être entièrement raccordée au très haut débit avant 2035, les collectivités locales, aux côtés de l'Etat et de l'Europe, se sont mobilisées pour atteindre le 100% fibre à horizon 2024-2025. C'est DORSAL, où se retrouvent les 3 départements de l'ex-région Limousin, qui déploie la fibre optique sur le territoire (hors zone de l'agglomération du Grand Guéret où il est assuré par un opérateur privé).

En Creuse, 27 000 lignes optiques ont ainsi été construites par DORSAL depuis le début du déploiement, autant de foyers ou locaux d'activités éligibles à la fibre !

**Retrouvez les grandes étapes du chantier du Pont de Crozant sur notre chaîne YouTube : @Département de la Creuse ou en scannant le QR code ci-dessous :*



(COLLÈGES/SPORTS)



« C'est un véritable coup

de pouce que le Conseil départemental donne aux collégiens. Avec cette somme, soit 50 € chacun, les collégiens pourront davantage s'ouvrir au monde de la culture et du sport. »

Marie-Christine BUNLON

4^{ème} Vice-Présidente
en charge de la vie collégienne
et étudiante et des sports

Des chèques valables au Conservatoire

Si les jeunes collégiens veulent s'essayer ou se perfectionner à la musique, ils pourront utiliser leurs chèques au Conservatoire Départemental de Musique Emile Goué.

Les dossiers d'inscription sont disponibles en téléchargement sur le site internet :

www.conservatoire-creuse.fr/inscriptions

+ D'INFOS : 05 44 30 26 90

conservatoiremusique@creuse.fr



Le sport et la culture en chèque

Pour cette nouvelle rentrée scolaire, tous les collégiens de Creuse ont reçu du Conseil départemental un chéquier d'une valeur de 50 €.

Afin de favoriser l'accès des jeunes à la culture, à la pratique sportive et aux loisirs, le Département a décidé de déployer le Chèque Collèges. À la rentrée, tous les collégiens creusois ont reçu ce chéquier d'une valeur de 50 €. Ils pourront l'utiliser pour l'acquisition ou le renouvellement d'une licence sportive par exemple, ou bien auprès d'une structure culturelle.

Qui peut en bénéficier ?

En sont bénéficiaires tous les élèves inscrits :

- dans les collèges de la Creuse, sans critère d'âge, ni de conditions de ressources des familles ou de domiciliation
- dans une classe de niveau « collège » au sein des IME, MFR, ITEP, IEM ou scolarisés via le CNED.

Comment se présente-t-il ?

Le Chèque Collèges se compose de 5 chèques de 10 €, soit un total de 50 € pour chaque élève. Il permet ainsi d'aider à l'adhésion à diverses structures.

Comment est-il distribué ?

Il est distribué à la rentrée des classes via les établissements (collèges et instituts spécialisés), directement à chaque élève.

Aucune démarche n'est demandée pour le recevoir.

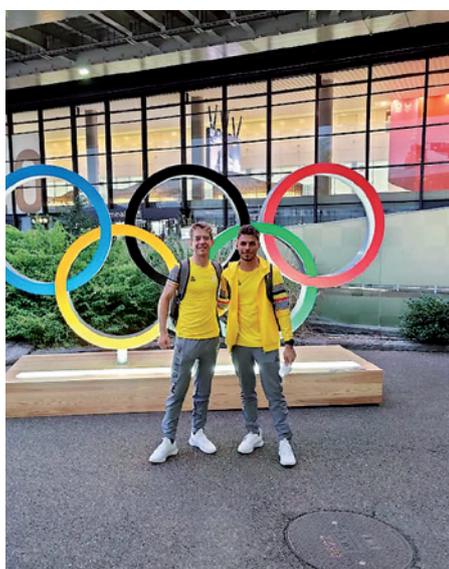
Comment l'utiliser ?

Le chéquier peut s'utiliser auprès des structures partenaires des secteurs sportifs, culturels et artistiques engagées dans le dispositif.

CONTACT : 05 44 30 29 50 ou par mail : cheqcolleges@creuse.fr

Retour de course olympique pour l'ambassadeur creusois

Jens Schuermans, pilote belge licencié en Creuse depuis 5 ans, participait à ses deuxièmes Jeux Olympiques. Comme à Rio en 2016, le sportif a terminé ses olympiades à la 18^{ème} place, en cross-country olympique (VTT).



Quelques semaines avant son départ, alors qu'il était encore en Creuse, Jens Schuermans, multiple champion de Belgique et licencié au club de Creuse Oxygène Guéret, confiait son envie de performer, et de décrocher un top 8 dans la course de VTT qu'il allait disputer.

Un objectif pour prendre sa revanche sur l'année dernière. En effet, victime d'une grave blessure au genou, le pilote creusois d'adoption a dû être écarté des circuits mondiaux pendant quelques mois.

Mais c'était sans compter sur la météo japonaise, peu clémente avec les sportifs. 38°C et un taux d'humidité élevé, voilà ce qui attendait Jens Schuermans, sur le circuit d'Izu. Pour autant, le pilote s'était préparé à affronter ce climat peu propice à de la course de haut niveau, en s'entraînant notamment avec des vêtements spéciaux.

Arrivé le 21 juillet avec Arnaud Cannau son mécanicien, le pilote belge a pu profiter de quelques entraînements pour s'acclimater, avant sa course prévue le 23 juillet. Un départ donné à 8 heures (heure française), avec sur la ligne de départ d'autres grands noms, tels que les Français Victor Koretzky et Jordan Sarrou, ou encore le Néerlandais Mathieu van der Poel. Malgré un bon mental, le pilote chute et prend du retard sur ses concurrents. Il ne franchira la ligne d'arrivée que 3 mn 53 après le vainqueur Tom Pidcock, se classant ainsi à la 18^{ème} place, comme en 2016. Une déception affichée peu de temps après la course, « de ne pas avoir pu montrer [mon] réel talent ». Pour autant, Jens Schuermans peut se satisfaire d'avoir participé une seconde fois aux Jeux Olympiques, une consécration lorsque l'on est sportif de haut niveau.

Si le pilote s'est envolé à Tokyo pour décrocher l'or olympique, une autre mission l'attendait sur place. Nommé ambassadeur du projet « Guéret, ville pré-olympique », Jens Schuermans avait aussi pour objectif de vendre le territoire creusois auprès de sportifs en quête de terrain d'entraînement, afin de préparer les prochaines olympiades. En effet, dans ce rôle d'ambassadeur, financé par le Conseil départemental, Jens Schuermans doit, du fait de sa connaissance du circuit mondial et des cinq langues qu'il parle, attirer des délégations internationales, et les convaincre de venir s'entraîner en Creuse. Un défi non récompensé par une médaille, mais qu'il aura, sans nul doute, relevé haut la main.

*Place à Paris
2024*

20
**TERRE
DE JEUX**
24

Les Jeux Olympiques de Tokyo terminés, faisons place maintenant à ceux de Paris.

Engagé auprès d'autres partenaires dans le dossier « Guéret, ville pré-olympique », le Département de la Creuse, labellisé « Terre de Jeux », s'apprête à faire vivre les jeux sur son territoire, avant l'échéance annoncée dans 3 ans.

Un département qui, en mobilisant tous ses habitants, verra peut-être un jour passer la flamme olympique, avant de donner le top départ à Paris 2024.

Pour suivre l'actualité olympique sur le territoire, rendez-vous sur :

www.terrasports23.com

(PAGE CULTURE)

Des Mômes à la Page 2.0



Contexte sanitaire oblige, il faut inventer et se réinventer ! Face à l'impossibilité de proposer une édition de Mômes à la Page (MAP) en présentiel, l'équipe jeunesse de la Direction de la Lecture Publique - Bibliothèque Départementale, se met à l'heure du numérique afin de proposer un MAP version dématérialisée. Pour ne rien manquer de cet événement, rendez-vous sur : biblio.creuse.fr

FONDATION

DU
PATRIMOINE

**PHILIPPE CHOLLEY,
DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL
DE LA CREUSE POUR LA
FONDATION DU PATRIMOINE**

Vous souhaitez restaurer une maison ancienne ou un élément du petit patrimoine ?

Que ce soit votre résidence ou un bâtiment destiné à la location, vous pouvez bénéficier de conseils, d'une aide financière et d'une défiscalisation auprès de la Fondation du patrimoine.

L'attribution de notre label est une reconnaissance de l'intérêt patrimonial du bâtiment et de la qualité de sa restauration. Renseignez-vous sans engagement et en toute confidentialité sur notre label.

Rendez le patrimoine creusois plus attractif avec notre aide !

VOTRE CONTACT - DÉLÉGATION DU LIMOUSIN

M. Philippe CHOLLEY, délégué départemental de la Creuse

Téléphone : 06 09 33 68 95 - 05 55 82 01 09

E-mail : philippecholley@orange.fr



(LIBRE EXPRESSION)

GRUPE D'UNION DE LA DROITE, DU CENTRE ET DES INDÉPENDANTS

Ensemble, pour la Creuse !



Le début d'une nouvelle mandature est toujours un moment particulier, même lorsque les électeurs reconduisent la majorité sortante. Le lot de nouveaux défis que chaque période apporte impose de repenser les réponses à apporter au quotidien.

Particulière, cette mandature qui débute l'est à plus d'un titre. Marquée du sceau de l'urgence qui nous a tous touchés l'année dernière, elle apporte avec elle l'impératif de l'adaptation permanente. Comme beaucoup, nous avons dû revoir les schémas et les certitudes du quotidien pour adapter l'action du Département aux conséquences de cette crise soudaine pour notre territoire sans renoncer aux politiques publiques structurantes. Poursuivre le déploiement de la fibre sur l'ensemble du département, accompagner le développement de l'offre touristique pour répondre à la demande croissante sur le plan national, penser de nouvelles solidarités entre les territoires, soutenir et accompagner les plus fragiles pour limiter les effets de cette crise dans le temps, autant de sujets sur lesquels la majorité départementale a répondu présente et continuera d'être présente au cours du mandat qui s'ouvre. Et nous pourrons nous appuyer sur notre expérience du précédent mandat pour apporter des réponses départementales adaptées aux défis de notre territoire.

À chaque début de cycle, il est de coutume de dresser le portrait du futur que nous voulons porter. Ce futur nous le rêvons connecté, solidaire, responsable et engagé au service de notre territoire. Et pour construire cet avenir, vous pourrez compter sur l'action concertée du groupe des élus de la majorité. Les résultats des élections départementales nous ont en effet confortés dans l'idée que c'est ensemble que nous porterons la Creuse vers le haut.

Nicolas SIMONNET

Président du Groupe de la Droite, du Centre et des Indépendants

GRUPE DE LA GAUCHE

Effondrement de la participation aux « départementales » : quelle réponse du Département ?



Le scrutin départemental des 20-27 juin a été celui de la « pause civique ».

Les élus du Conseil départemental (CD) représentent 2 à 3 électeurs sur 10, résultat d'une démocratie locale figée. En raison de cette démobilisation, la prime au sortant a joué à plein.

Les sortants restent en place parce que chacun se raccroche à ce qu'il connaît à l'heure où les repères s'effacent.

Face à cela, on peut faire comme si de rien n'était, continuer grands discours, querelles stériles, autosatisfaction de vainqueur, marketing, « com » et j'en passe... Ainsi, lors des futures échéances, seul 1 électeur sur 10 se déplacera.

En ne venant pas aux urnes, ou en votant massivement blanc ou nul, les électeurs ont envoyé un message. Ils veulent être concertés, considérés, pas seulement tous les 6 ans. Le mouvement des gilets jaunes avait exprimé la colère des « invisibles ». Rien n'a été fait.

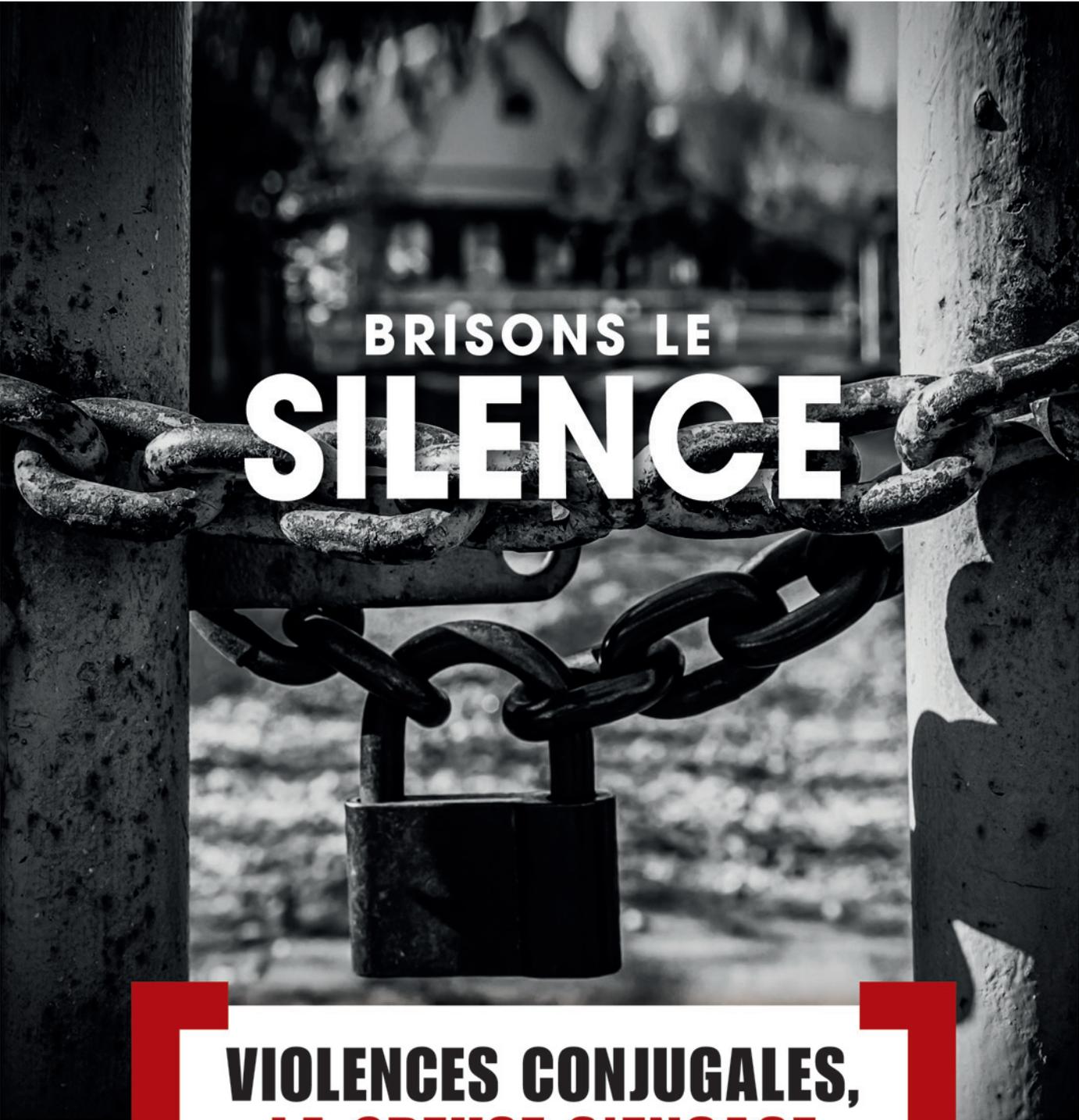
La population a fait savoir qu'elle attend du CD qu'il se concentre sur les problèmes quotidiens, celui notamment de l'accès aux soins et aux services de proximité. Son devoir est là, car l'action sociale, la solidarité territoriale et humaine constituent sa raison d'être.

Les jeunes ont boudé les urnes, essentiellement ceux qui sont en mal d'insertion concrète et de perspectives positives. Il faut retrouver le chemin de cette jeunesse dans un département qui les voit désespérer ou poussés au départ, accentuant la chute dramatique du nombre d'habitants et de nos forces vives.

Le hasard n'existe pas. Cet échec collectif trouve aussi sa source dans une volonté de casser tout autant les corps intermédiaires que les élections intermédiaires. Tout cela ne peut conduire qu'au désenchantement. Il est grand temps d'agir !

Jean-Luc LÉGER

Président du Groupe de la Gauche



BRISONS LE SILENCE

VIOLENCES CONJUGALES, LA CREUSE S'ENGAGE

EN CAS D'URGENCE

- APPELER LES SECOURS : **17** ou **112** depuis un mobile, ou **114** par SMS
- RECEVOIR DES SOINS : **15**
- BÉNÉFICIER D'UN HÉBERGEMENT D'URGENCE : **115**

ÊTRE AIDÉ(E), ORIENTÉ(E), ACCOMPAGNÉ(E)

- INTERMÈDE 23 : écoute, accompagnement, soutien
05 55 41 73 46 • intermede@comiteaccueilcreusois.fr
- ARAVIC - FRANCE VICTIMES 23 :
informations et accompagnement sur le droit des victimes
05 55 52 39 81 • aravic23@wanadoo.fr
- CIDFF : centre d'information sur le droit des femmes et des familles
05 55 52 99 41 • cidff23@cidff-limousin.org
- CONSEIL DÉPARTEMENTAL : accompagnement dans les démarches
05 44 30 25 02 • oserdemander@creuse.fr